

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de 2018-2019 de la Fondation Trillium de l'Ontario sont la responsabilité de la direction et ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus.

La direction maintient un système de contrôles internes qui a pour objet de fournir un degré raisonnable d'assurance que l'information financière est exacte et que les actifs sont protégés.

Le conseil d'administration s'assure que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et des contrôles internes. Le comité des finances et de la vérification et le conseil d'administration se rencontrent régulièrement pour superviser les activités financières de la Fondation et au moins une fois l'an pour passer en revue les états financiers vérifiés et le rapport des vérificateurs externes à leur égard.

Les états financiers ont été vérifiés par KPMG s.r.l., vérificateurs externes indépendants nommés par le conseil d'administration. La responsabilité des vérificateurs externes est d'exprimer une opinion indiquant que les états financiers donnent une image fidèle selon les principes comptables généralement reconnus. Le rapport des vérificateurs présente l'étendue du travail de vérification et l'opinion des vérificateurs.



Katharine Bambrick
Chef de la direction



Ina Gutium
Vice-présidente,
Gestion des talents et services généraux